



SECTION



CANTAL

Adresse du site web de la section du Cantal : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/015/>

Boîte mél de la section : fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr

**Commission Administrative Paritaire
Locale n° 3 (catégorie C) du 22/06/2017**

PARITE ADMINISTRATIVE :

M. MORICEAU
M. RAYMON
M. JOUVE
M. GARBUNOW
Mme GIGUET

Secrétaire :
Mme JBIRANE

PARITE SYNDICALE :

Mme MOMPALER (FO-DGFIP)
M VIDALAIN (FO-DGFIP)
M. BETAÏLLE (CGT Finances Publiques)
M MAYNARD (CGT Finances Publiques)
M. VEYLET (Expert CGT)
M. GRIFFAULT (Solidaires Finances Publiques)
Mlle MARTY (Solidaires Finances Publiques)
M. GALLOT (Solidaires Finances Publiques)

I. Approbation du Procès verbal du 28/06/16 :

Le procès-verbal du 28/06/2016 est approuvé.

II. Mouvement local des agents administratifs au 1^{er} septembre 2017

Mouvements soumis au vote :

Marie-Claude LAYBROS est affectée au SPFE (Transfert d'emploi).

Sandrine GERBE (DDFiP76) est affectée au SPFE.

Alexandre VALENTIN (DDFiP34) est affecté au SIP d'Aurillac.

Alexandre LECOCQ (Trésorerie de Saignes) est affecté au SIP/SIE de Mauriac.

Alexandra TISSINIE (Trésorerie de St Martin Valmeroux) est affectée à la Trésorerie de Mauriac.

Sébastien SARGHAT est affecté à la Trésorerie de Riom-ès-Montagnes.

Véronique CHAVANON est affectée à la Trésorerie de Saignes (50 % à Saignes et 50 % à Riom-ès-Montagnes)

Vote : abstention FO et Solidaires ; contre : CGT.

Pour information :

Sophie PECHOULTRES (DDFiP78) est affectée au SIP d'Aurillac

Delphine PADERQ (sortie d'école) est affectée à la Trésorerie de St Martin Valmeroux.

Denis COLOMB (ALD) reste à la Trésorerie Municipale d'Aurillac.

Marie-Laure SIGNORI (ALD) reste à la Trésorerie de Laroquebrou.

Guillaume FOURNAL (ALD) reste à la Trésorerie de Murat.

M. MORICEAU envisage renforcer le CDIF avec les 2 mouvements suivants :

Marie-Bernadette CHATEAU au 1/09/2017

Michèle BATEDOU (reclassement agent des Douanes) au 15/11/2017.

III. Règlement intérieur de la CAPLn°3 :

Le nouveau règlement réduisant certains droits des représentants du personnel est soumis au vote. L'ensemble des organisations syndicales ont voté contre, ce qui n'empêchera son application au niveau local.

IV. Informations diverses :

La Direction nous informe du départ en disponibilité pour 3 ans d'un agent du SIE d'Aurillac (Didier LOCOGE) à compter du 23/10/2017.

Adhérer au syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques



BULLETIN D'ADHESION

(À renvoyer à Sabine BOURGADE, Paierie Départementale ou à JP MOISSINAC, DDFiP)

NOM :

PRENOM :

GRADE :

AFFECTATION :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP

Fait à _____, le _____ signature

66 % de la cotisation syndicale donne droit à crédit d'impôt